

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
de la commune de MARCILLY LE CHATEL du 16 octobre 2017

20h30

Secrétaire de séance : C. PLAGNE

Présents : Thierry GOUBY (maire), Odile MOLLE (1ère adjointe), Alexis CHARLIN (2ème adjoint), Adeline BOURSIER (3ème adjointe), Sandrine SEFERIAN (4ème adjointe), Régine COHAS, Marie Claude MASSACRIER, Denis BREJON, Emmanuel CREMONESE, Christian PLAGNE

Excusées : Christiane HOCH (pouvoir à T. GOUBY), Danie PERRIN

1. Marché public : aménagement place du Vieux Bourg

Suite aux appels d'offre lancés pour la réfection de la place du Vieux Bourg :

- 2 lots sont restés sans réponse ou n'ont pas eu de réponse satisfaisante. Il s'agit de :

Démolition gros œuvre Voirie Réseaux Divers

Charpente couverture menuiserie

Les appels d'offre pour ces lots doivent être déclarés infructueux, avant de les relancer.

- Délibération pour déclarer ces lots 2 infructueux.

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

- pour les autres lots, M. le Maire propose les attributions suivantes :

Plâtrerie carrelage peinture : entreprise Archimbaud pour un montant de 4 899,58 € HT

Plomberie sanitaire : entreprise Concept Chauffage pour un montant de 2 859,00 € HT

Electricité : entreprise Clairot pour un montant de 1 758,00 € HT

- Délibération pour adoption de ces attributions :

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

2. Modifications d'emplois

Le Maire informe l'assemblée qu'étant donné les propositions d'avancement de grade du Centre de Gestion, il propose de supprimer et créer l'emploi correspondant pour 1 agent de la commune.

Le Maire propose à l'assemblée :

La suppression du poste d'adjoint technique territorial à temps non complet de 21 heures 70 hebdomadaires, et la création du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet de 21 heures 70 hebdomadaires à compter du 01/09/2017.

- Délibération sur la suppression de l'ancien poste et la création d'un nouveau poste.

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Le Maire informe l'assemblée qu'étant donné la réorganisation du secrétariat de mairie suite à la demande de disponibilité d'une secrétaire, il a proposé à l'autre secrétaire d'augmenter son temps de travail hebdomadaire de 17h30 à 28h00 à compter du 1^{er} novembre 2017. Après accord de l'agent concerné et sous réserve de l'avis favorable du C.T.I du centre de gestion de la Loire,

Le Maire propose à l'assemblée :

La suppression du poste de rédacteur à temps non complet de 17 heures 30 hebdomadaires, et la création du poste de rédacteur à temps non complet de 28 heures hebdomadaires à compter du 01/11/2017.

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Par ailleurs, le poste mis en disponibilité est pourvu. Il sera assuré par une employée nouvellement embauchée, à temps non complet (10h/ semaine), avec un contrat à durée déterminée. Il s'agit de madame Caroline SIMONET.

Conseil clos à 21h05.

Dates à retenir :

Cérémonie du 11 novembre : à 11h.

Réunion du pôle centre de la CALF le 16 novembre à 18h30 à Marcilly le Châtel

Prochain Conseil Municipal : vendredi 24 novembre à 20h.

Pour information, suite à l'étude des réseaux assainissement et eaux de pluies menée depuis un an mais avec une difficulté à la finaliser du fait d'une période sans pluies conséquente, et après accord des services de la police de l'eau, les permis de construire pourront être autorisés sur la commune. L'engagement ayant été pris par M. le Maire d'engager au plus vite les travaux une fois l'étude achevée.